

JANVIER 2023

A.D.O.S.O.M

Hôtel le BELLEVUE

4 RUE Alfred Punett 63140 châtel-Guyon

Tel: 04 73 86 07 62 ou 07.49.83.40.56

Service Réservation:09.73.04.14.63

Mail : dq@adosom.fr

Site : www.adosom.fr

En cas d'URGENCE absolue:06.44.36.51.78



Le mot du Président

Chers adhérentes, chers adhérents,

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter la traditionnelle **BONNE et HEUREUSE ANNÉE** accompagnée de nos meilleurs vœux.

Que 2023 soit la plus agréable pour vous, vos familles et toutes les personnes qui comptent pour vous.

J'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés. Le temps n'efface rien mais la vie doit malgré tout continuer en gardant espoir et voir leur peine s'adoucir sans oublier les personnes seules, isolées, nous sommes de tout cœur en pensée avec eux.

L'an 2022 s'achève en laissant derrière nous la crise sanitaire qui a profondément marquée le monde associatif et pas seulement. Aussi, c'est avec une sérénité retrouvée, après ces deux dernières années, **que nous abordons cette rentrée 2023 avec confiance, optimisme, conviction et ambition.**

Nous avons mis à profit ce temps de sommeil pour nous concentrer sur le projet d'acquisition de notre nouveau site « **le Bellevue** » en Auvergne.

Confiance et optimisme en l'Avenir de l'**ADOSOM**, de ses adhérents, de son conseil d'administration, pour poursuivre ensemble de longues années l'Aventure **ADOSOM**.

Conviction en portant avec enthousiasme le projet du « **BELLEVUE** », cette nouvelle résidence hôtelière à CHÂTEL-GUYON dont l'ouverture fin mars fût un réel succès, votre choix de destination **s'est élargie** puisque désormais vous avez le choix entre Mer et Montagne voir **les deux à découvrir ou redécouvrir.**

Notre but social reste entier et prioritaire, c'est pour cela que nous avons mis en place un nombre important d'offres de séjour (**découverte, sportive, loisir, bien être...**) dans

les 2 établissements à **des tarifs préférentiels** afin que vous puissiez profiter pleinement de l'ADOSOM.

Nous avons voulu cette année **ajouter une plus-value** et nous « **ENGAGER** » sur une aide toute particulière à nos militaires, Opex, anciens combattants en leur proposant un tarif préférentiel pour les cures thermales médicalisées à Châtel-Guyon. Nous espérons que cette démarche connaisse un réel succès pour qu'un grand nombre d'entre eux répondent présent (**prise en compte de l'article L115**).

https://www.adosom.fr/images/fichiers/offres-2023/bellevue/special_curistes_militaires_ancien_comb_chatel.pdf

L'Ambition de mener à bien ce projet fût possible grâce à la formidable équipe qui m'entoure, un travail collectif, aidé des conseils judicieux de Jean-Claude SAEZ notre directeur général apportant son dynamisme, sa bonne humeur et son savoir-faire et être, notre ferveur d'anticipation à continuer de développer l'ADOSOM.

Je me plais à dire et redire que c'est aussi et surtout **grâce à vous chères adhérentes et adhérents**, à nos partenaires (5 conventions signées ces 2 dernières années) vous qui ne doutez pas. Vous êtes la raison d'être de l'association et nous vous en remercions.

Profitons de ce jour de l'an neuf pour souhaiter à tous ceux que l'on aime le plus de bonheur possible.

Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches, pleine de réussite, de joie, de paix, de bonne santé, de moments forts et passionnants, de grandes joies et de bonnes surprises.

C'est également le moment de faire un bilan de l'année écoulée, 2022 a été une réussite en termes de fréquentation sur les 2 sites.

Le Windsor approche les 11 000 nuitées, le Bellevue approche les 2300 nuitées, un placement financier quasiment à l'équilibre ce qui est pour une première année et cela en à peine 8 mois de fonctionnement, c'est un bon résultat.

Cela nous rend optimiste pour les années à venir, sachant que l'on compte sur votre fidélité qui est notre meilleure alliée.

Jean-Claude SAEZ, lui qui est au four et à la gestion des deux sites avec ses compétences reconnues de tous ainsi que l'équipe du Windsor sous la responsabilité d'Anaïs ainsi que l'équipe du Bellevue vous attendent.

Vous souhaitant un excellent séjour dans une de nos résidences

**VOTRE DÉVOUÉ
JEAN-LOUIS BOUILHOL
PRÉSIDENT DE L'ADOSOM**



Le livret d'accueil du Bellevue

L'hôtel BELLEVUE est un hôtel situé au cœur de la ville de Châtel-Guyon à deux pas du casino, de son théâtre et des cures thermales aux bienfaits reconnus.

Cet hôtel est ouvert aux seuls adhérents de l'A.D.O.S.O.M et aux membres associés ou parrainés par des adhérents de l'Association.

Nous ferons tout pour que votre séjour reste inoubliable pour vous et votre famille.

Soyez nos messagers.

Comme pour le Windsor à Cannes Nous essayons, depuis presque 90 ans déjà, de faire de nos établissements un lieu privilégié, empreint de **calme**, de **convivialité** et de **respect d'autrui**. Par ailleurs, pour pouvoir maintenir des prix dans des fourchettes raisonnables et préserver, ainsi, la vocation sociale de notre Association, nous nous devons d'être attentifs aux dépenses de fonctionnement (eau, électricité, consommables...). Notre mode de fonctionnement a été conçu pour trouver le juste milieu entre un hôtel classique 3 étoiles et une maison commune à faire vivre : c'est pourquoi certaines prestations sont limitées (ex : horaires d'ouverture de l'accueil et du bar, absence de ménage le dimanche et si l'adhérent estime que le besoin du jour n'est obligatoire).

Vous trouverez dans les pages qui suivent les quelques consignes et conseils qui contribueront au respect de l'établissement et de son personnel.

Fidèle et engagée je donnerai beaucoup de moi-même pour que cette résidence reste un lieu unique.

Merci de votre confiance, merci de votre attachement.

Mes amitiés à toutes et tous en vous souhaitant un agréable séjour.

Quelques éléments d'information sur notre fonctionnement

**FUMER ou CRAPOTER est INTERDIT dans tout le bâtiment,
les ANIMAUX ne sont pas admis.**

RÉCEPTION :

Elle est ouverte de **9H à 12H et de 17H à 19H** sauf le samedi après-midi et le dimanche, en l'absence de la responsable d'accueil, merci de vous adresser au restaurant capable de répondre à vos interrogations ou besoins.

Pour les départs du dimanche, merci d'effectuer votre règlement avant samedi 12H.

Les portes d'entrée avant et arrière sont fermées et accessibles par un code identique communiqué dans votre courrier confirmation de réservation. Une notice d'accueil et de bienvenue à votre nom est disposée sur la banque de l'accueil avec la clé de votre chambre accessible soit par ascenseur soit par les escaliers.

Attention, il n'y a pas de veilleur de nuit.

Un téléphone de secours (appel Pompiers, SAMU, directeur) a été installé à l'accueil.

RESTAURATION :

Petit déjeuner :

Il est servi de **7H30 à 9H30** au rez-de-chaussée, pas de service en chambre.

Déjeuner et dîner :

Les menus du jour sont affichés

Les repas : 3 entrées au choix, plat principal unique (ou omelette), servis à table.

Les fromages à disposition sur un plateau et les desserts proposés sont servis à table.

Signaler à la réception **24H à l'avance** :

- Vous **souhaitez déjeuner ou dîner à l'extérieur, ou inviter** une ou plusieurs personnes. (Les repas commandés pour des invités seront facturés dans leur intégralité si l'annulation ou le report n'est pas réalisé la veille avant 18h à l'accueil).
- Vous **souhaitez emporter un repas froid pour le lendemain.**
- Si vous ne déjeunez ou ne dînez pas au restaurant (mais le coût ne sera pas déduit de votre pension),

Vous êtes attendus au restaurant de **12H à 13H et de 19H à 20H** hors périodes de vacances scolaires et, de **12H00 à 13H15 et de 19H00 à 20H15** en période de vacances scolaires (juillet/août).

Nous vous demandons d'adopter **une tenue correcte** dans l'ensemble de l'établissement

Des chaises bébés, ainsi que des sièges et rehausseurs pour enfants, peuvent vous être fournis (selon les disponibilités). Par mesure d'hygiène, il est conseillé aux parents ayant des enfants en bas âge (- de 2 ans) d'apporter un mixeur pour les aliments (non fournis) de bébé.

Il est strictement interdit de consommer au restaurant, au bar et au salon ainsi que sur la terrasse des boissons achetées à l'extérieur de l'établissement.

BAR et SALON :

Pour toute consommation au bar (cafés, apéritifs, digestifs...), vous pouvez vous adresser aux serveurs. Horaires : de **11H30 à 14H** et de **17H30 à 21H30** (**horaires en fonction de l'affluence**).

Chaque commande fait l'objet de la remise d'un bon (merci de le demander si on n'oublie de vous le remettre), ensuite il est comptabilisé sur la facture à votre départ.

Pour alléger le service, après consommation, pensez à déposer vos verres et/ou vos tasses sur le comptoir au bar, merci d'avance (caractère associatif).

CHAMBRES :

Disponibles à **partir de 16H**, les chambres sont équipées de TV à écran plat (offrant les chaînes de la TNT), du Wifi (code vous le trouverez sur la fiche d'accueil), d'un sèche-cheveux ou pouvant être aussi disponible à l'accueil si besoin.

Nous pouvons mettre à votre disposition un lit bébé (selon les disponibilités).

Change du linge :

Les draps et serviettes sont changés 1fois par semaine. En dehors de ces changements, vous pouvez demander un renouvellement pendant votre séjour **en payant un supplément** :

- le kit serviettes (*) : 1 drap de bain + 1 serviette par personne.

- le kit draps (*) : 2 draps + taies.

(*) Service payant **6,00 €** qui sera directement mis sur votre facture.

Les oreillers supplémentaires sont facturés **2,00 €**.

Le tapis de bain est changé selon nécessité.

Toute serviette déposée dans la douche ou baignoire sera considérée comme à renouveler et sera donc facturée.

Le ménage n'est pas fait le dimanche et les jours fériés ou si vous n'en estimez pas le besoin.

Les chambres doivent être libérées le jour de votre départ au plus tard à **10H00**.

N'hésitez pas à vous rapprocher de notre Responsable d'accueil pour toute intervention ou remarque utile au bon déroulement de votre séjour.

Au 2^{ème} étage, un lave-linge ainsi qu'un sèche-linge sont à votre disposition en contre partie de **3.00€** pour le lavage, **2.50€** pour le séchage et **1.50€** pour la lessive.

Nous vous demandons de bien vouloir signaler à l'accueil l'utilisation des machines afin de facturer la prestation, **nous comptons sur vous et nous vous en remercions d'avance**. Vous trouverez aussi une planche à repasser ainsi que son fer.

PARKING :

Un parking gratuit est à votre disposition devant l'hôtel (dépose bagages minute) et un au-dessus, parking public non surveillé mais accessible par le 2^{ème} étage.

La Direction n'est pas responsable des objets laissés dans votre véhicule ni des dégâts occasionnés lors de ce stationnement sachant qu'à ce jour aucun dégât n'a été recensé.

SERVICES DIVERS A VORTE DISPOSITION :

Il est interdit d'étendre du linge sur les rambardes des fenêtres.

- Quelques jeux de société sont à dispositions dans le salon.
- Vous pouvez vous adresser à l'accueil ou en salle de restaurant pour des conseils, réservations de tours et promenades, réservations de taxis, etc....

CONSIGNES IMPORTANTES :

- **Les animaux ne sont pas admis dans l'ensemble de la résidence.**
 - Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment (chambres, balcons compris).
 - L'usage de l'ascenseur est interdit aux enfants **de - de 8 ans non accompagnés.**
- Veillez à respecter les consignes affichées sur la porte de l'ascenseur.**
- La direction ne répond que des objets et valeurs qui lui ont été confiés pendant la durée du séjour ayant étaient (mis au coffre).

LES CONDITIONS D'ANNULATION DE VOTRE SEJOUR :

Les arrhes seront restituées à 100% moins les frais de gestion et comptable s'élèvent à 52.00€ par chambre réservée si vous annulez 30 jours avant la date du séjour

Entre le 30^{ème} et le 15^{ème} jour une pénalité de 15% sera retenue + les frais de gestion et comptable Entre le 15^{ème} jour et la date d'arrivée, les arrhes seront retenues intégralement sauf pour motifs graves (décès, hospitalisation, OPEX sur présentation d'un certificat ou d'un ordre de mission), tout séjour entamé est dû dans son intégralité sauf pour réquisition pour mission.

« Ces mêmes conditions seront applicables en cas de demandes d'annulation de séjour pour cause de Covid 19, la seule crainte de contracter le virus au sein de la résidence ou à l'extérieur ne constituant pas un motif grave. La somme avancée ne pourra être restituée qu'au vu d'un justificatif médical ou hospitalier ou en cas de fermeture administrative de la résidence ».

Les conditions citées ci-dessus ne concerne pas les réservations pour les groupes et séminaires), la condition d'annulation doit être d'un minimum de 50 jours avant la date de la prestation afin d'être remboursé (sauf fermeture administrative).

Tout le personnel est à votre disposition pour vous servir et pour s'efforcer de régler les problèmes que vous pourriez rencontrer.

**Nous vous souhaitons
un agréable séjour au BELLEVUE**